

# FICHE ACTION - CONCERTATION



## Une démarche de concertation pour le volet C du Contrat de Bassin versant « Isère en Tarentaise »

  
TARENTAISE SAVOIE  
VANOISE  
Assemblée du Pays  
Assemblée du pays  
Tarentaise-Vanoise  
Virginie Chirez  
07.79.24.00.10  
virginie.chirez@  
tarentaise-vanoise.fr

  
PAYS DE SAVOIE  
CPIE des Pays de Savoie  
Aurélie Le Meur  
Catry Ploquin  
04.79.85.39.32  
aurelie.lemeur@savoievi  
vante-cpie.org

### Contexte :

Les techniciens sont habituellement absorbés par leur travail quotidien basé sur les aspects techniques du contrat de rivière, et la réalisation des actions dans les délais impartis. Suite à une formation sur la concertation dans les projets de gestion des milieux aquatiques, l'équipe d'animation du Contrat de bassin versant a pris conscience de l'intérêt d'impliquer autrement les acteurs locaux pour accroître leur mobilisation dans la définition et la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre les objectifs du contrat de rivière. Ainsi, la Tarentaise, poussée par l'URCPIE, s'est lancée dans le dispositif « EAUsons agir » en partenariat avec le CPIE des Pays de Savoie « Savoie Vivante », pour inscrire la mise en œuvre du volet C du contrat de rivière dans un processus de dialogue territorial et de concertation. Les ateliers de travail « formation des acteurs » et « mise en place d'outils pédagogiques » du volet C sont le terreau de la réflexion commune.

### Objectifs de l'action :

Replacer les bases d'une concertation pour la construction opérationnelle d'outils du volet C « Gestion durable, concertée et globale de l'eau » du nouveau contrat de rivière :

- définir le plan de formation des acteurs (élus, enseignants, professionnels du TP...).
- co-construire les outils pédagogiques nécessaires.

### Description de l'action :

- 1- Elaboration du processus global :
  - réunion de cadrage de la démarche entre les membres du binôme collectivité - CPIE,
  - réunion de travail (binôme et élu référent) pour chacun des thèmes « formation » et « outils pédagogiques »
  - réunion du binôme pour définir la stratégie de mobilisation des acteurs pour chaque atelier et préparer très concrètement la 1<sup>ère</sup> réunion de chaque atelier,
- 2- Mobilisation des acteurs locaux :
  - repérage des publics à cibler et des acteurs à associer
  - contact avec un panel représentatif des publics ciblés ou touchant les publics ciblés, pour leur proposer de participer à la démarche
- 3- Animation des ateliers : chaque atelier s'est réuni une 1<sup>ère</sup> fois (animé par le binôme) pour repérer les besoins en formation et en outillage pédagogique des différents publics ciblés
- 4- A venir :
  - affiner les besoins en formation par questionnaire adressé aux techniciens du territoire
  - calage d'un programme de formation pluriannuel lors d'une seconde réunion de l'atelier.
  - travail sur les outils pédagogiques par sous groupes liés au public cible avec croisement des besoins par le binôme.

### Territoire concerné :

Le bassin versant de l'Isère en Tarentaise



### Public cible :

Elus, techniciens, administratifs et médiateurs sur l'eau du territoire pour la formation.  
Résidents, touristes et publics jeune pour les outils pédagogiques.

### Rôle des structures :

Co-organisateurs et co-animateurs

### Chiffres clés :

50 communes  
55 000 habitants  
350 000 lits touristiques

### Partenaires techniques :

URCPIE, CPIE

### Partenaires financiers de l'action:



RhôneAlpes Région



Association Rivière Rhône Alpes  
En partenariat avec l'URCPIE Rhône-Alpes

# FICHE ACTION - CONCERTATION



## Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- ◆ Le binôme aux compétences complémentaires.
- ◆ Accompagnement par le CPIE, pour la mise en place et l'animation des ateliers.
- ◆ La formation de l'animateur du Contrat et de ses collègues (partage au sein de la structure) à la concertation au sein de la gestion de projet.
- ◆ La présence d'un élu référent pour chaque atelier

## Les 3 principales difficultés rencontrées :

- ◆ Le temps à consacrer au sein d'un quotidien chargé
- ◆ S'exercer aux techniques de concertation apprises, au-delà des domaines accompagnés par le CPIE (on retombe vite dans ses « travers »).
- ◆ Le maintien d'une dynamique et des délais toujours un peu dépassés malgré le travail assidu du trio.

## Perspectives d'évolution de cette action :

- ◆ Action en cours devant donner lieu à :
  - ◆ la mise en œuvre d'un programme de formation sur 5 ans à destination des élus, techniciens, administratifs, médiateurs (garde du Parc National, éducation nationale, guides et accompagnateurs montagne, ...),
  - ◆ la création d'outils pédagogiques sur l'eau répondant aux besoins de :
    - ◆ la population résidente,
    - ◆ la population touristique,
    - ◆ le public jeune.

## Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement

- ◆ Comptes rendus
- ◆ Questionnaire « besoin en formation des acteurs techniques »

## Documents complémentaires disponibles sur demande (cahier des charges, présentation projet, etc.) :

- ◆ Rien d'existant pour l'instant - à venir : plan de formation, outils réalisés.

Date de rédaction de la fiche : 13 /09 /2010



**Attention**

*S'impliquer dans une telle démarche nécessite de pouvoir participer aussi aux temps collectifs du dispositif (un des intérêts d'Eausons agir). Il est donc nécessaire d'intégrer ces journées dans son emploi du temps : ça paraît évident, mais ...*

## Appréciation globale de l'action :

*(Vis-à-vis des objectifs fixés ; encadrer la réponse)*



*L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité*

*En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé*

*L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable*

## Coût de l'action :

3000 € coût partenariat avec le CPIE  
Montant prévu dans le contrat de rivière pour la formation et la réalisation d'outils pédagogiques : 220 000€

## Investissement en temps de travail :

Préparation : 10 jours de travail (dispositif « Osons agir compris »)  
Animation : 3 jours de travail (6 ½ journées)